

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE FINANCEMENT DES PROJETS D'EXTENSION DES SERVICES À L'INTENTION DES FEMMES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le 30 mars dernier, le ministre a appuyé en termes chaleureux le programme d'extension des services à l'intention des femmes. Étant donné son appui, pourquoi a-t-il entrepris de mettre fin au programme? Plus particulièrement, pourquoi a-t-il refusé de financer quatre excellents projets destinés à des femmes en Ontario au-delà de septembre?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, nous avons déjà répondu à de nombreuses questions identiques, mais je répéterai au député que nous avons majoré le budget du programme d'extension des services cette année. Nous avons accru sensiblement le nombre de projets d'extension à l'intention des femmes, soit de près de 40 p. 100 par rapport au gouvernement précédent. Nous trouvons de nouvelles allocations de fonds pour les projets d'extension. Nous avons établi huit autres centres d'orientation pour les femmes dans notre service d'emploi. Cela prouve, je crois que nous nous sommes engagés à fond à venir en aide aux femmes au travail.

LE MAINTIEN DES SUBVENTIONS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Si le gouvernement libéral a créé en 1972 le programme Extension, c'est qu'il se rendait compte que les services ministériels ne jouaient pas adéquatement leur rôle. Étant donné que le besoin existe toujours, le ministre s'engagera-t-il au moins, au nom du gouvernement, à poursuivre le financement complet des 19 projets en cours au delà des prochains mois?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, l'un des principes fondamentaux de tout gouvernement libéral, c'est qu'il y a toujours place pour une amélioration. Nous cherchons constamment à améliorer les services de l'emploi. Le député le sait pertinemment, mais je vais le répéter pour la gouverne des autres députés: nous avons établi dans les grands centres urbains du Canada un important programme de placement par ordinateur qui améliore grandement l'efficacité des services de placement, tant pour les femmes que pour les hommes.

* * *

LES AÉROPORTS

LA RÉNOVATION DU TERMINUS N° 1 À L'AÉROPORT DE TORONTO

M. W. Kenneth Robinson (Etobicoke-Lakeshore): Madame le Président, ma questions s'adresse au ministre des Transports. Le ministère des Transports a annoncé qu'il allait investir 27.2 millions de dollars dans d'importants travaux de rénovation au terminus n° 1 de l'Aéroport international de Toronto au cours des trois prochaines années et que de cette somme, 2.7 millions de dollars serviront à l'enlèvement du revêtement d'amiante du toit. Le ministre peut-il nous dire quand le problème d'isolation à l'amiante qu'on éprouve au terminus n° 1 sera résolu et quand, par conséquent, le danger possible qu'il représente pour la santé sera dissipé?

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, il s'agit d'un programme étalé sur trois ans. Par conséquent, l'amiante sera enlevé au fur et à mesure qu'avanceront les travaux. Pour répondre brièvement, le revêtement sera enlevé au cours des trois prochaines années. Je tiens à préciser que l'amiante utilisé à l'Aéroport international de Toronto a été vérifié. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministère des Travaux publics ont tous deux déclaré que l'état actuel des choses ne présente aucun danger.

* * *

● (1500)

[Français]

LES FINANCES

LES MESURES ENVISAGÉES EN VUE DE CONTRER LES HAUTS TAUX D'INTÉRÊT

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre, en l'absence du ministre des Finances. Tous les Canadiens savent qu'un taux d'intérêt de 20 ou de 22 p. 100 est un excellent moyen de casser les reins à notre économie et à long terme d'acculer à la faillite plusieurs particuliers et plusieurs sociétés. Par exemple, au premier trimestre de 1981, le nombre de prêts en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises a baissé de moitié par rapport à celui de l'an dernier. Madame le Président, je veux tout simplement savoir ce que le gouvernement fera pour aider les Canadiens aux prises avec des taux d'intérêt si scandaleux qu'ils sont littéralement étouffés par ceux-ci, et quand il le fera.

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, à mon avis, le député a tiré certaines conclusions à partir de certains chiffres. Je l'inviterais donc à vérifier par exemple le taux de progression de l'économie au dernier trimestre de 1980 et celui au premier trimestre de 1981. Il constatera une certaine expansion dans l'économie. Il pourra alors, à partir de certains signes, faire un diagnostic, mais il devrait vérifier si ses conclusions correspondent à la réalité.

M. Kilgour: Madame le Président, ma question supplémentaire est pour le même ministre. Ce dernier est sûrement au courant du fait que la société de transport Maislin a demandé à ses 15,000 employés du Canada et des États-Unis de lui prêter un certain pourcentage de leur salaire, afin de payer les 12.5 millions de dollars d'intérêt qu'elle doit verser cette année. Le ministre a-t-il l'intention d'attendre que cette société ou une centaine d'autres soient en faillite pour agir, on veut-il vraiment que d'autres sociétés aient recours à la forme d'emprunt utilisée par la société Maislin?

M. Bussières: Madame le Président, je crois que chaque fois qu'on prend un cas particulier il faudrait que le député explique les conditions particulières qui entourent les difficultés financières dans ce cas, sans quoi le cas particulier ne veut absolument rien dire. Il n'est pas l'indication de conclusions tout à fait universelles. Qu'il cherche et qu'il nous donne les causes du cas particulier, et on pourra alors tirer des conclusions valables.